

— s'agitent et vont au-devant des désirs du roi et de Tournon. Le nonce Gualterio, obligé de s'arrêter trois jours à Lyon, écrit le 10 juin 1554 au cardinal del Monte <sup>(1)</sup> : « Quelques-uns de ces marchands florentins projettent entre eux de faire une bourse », entendez un fonds commun. « Ils disent que la somme dont ils se taxeront pourra payer 2.000 fantassins pour quatre mois. » Et Cosimo est averti par ses agents romains, le 7 juillet, que « la nation florentine de Rome, de Lyon, de Venise et d'Ancône » — c'est-à-dire les bannis établis dans ces quatre villes — « contribue à cette guerre pour 38.000 écus ».

Ehrenberg <sup>(2)</sup> a fait le compte de ces emprunts, qui permettront au Florentin Strozzi, maréchal de France, de faire la guerre de Sienne, soit 523.000 écus prêtés par les Capponi, les Rinuccini (non seulement ceux de Lyon, mais ceux de Londres), les Guadagni, les Canigiani, les Salviati (ils prêteront encore près de 100.000 écus en 1555), plus 720.000 prêtés par les Hauts-Allemands et les Suisses. Ici encore les textes sont d'accord avec la *République* de Bodin, qui dit que Henri II « emprunta à 10, à 12, à 16 pour cent, comme il fit l'an 1554 des Caponis, Albicis et participes d'Allemagne ». Il décrit le mécanisme de l'inflation : l'intérêt était payable aux quatre foires annuelles ; comme le roi ne le payait pas, cet intérêt était joint au capital. Aussi loin d'« attirer plus d'argent » comme il l'espérait grâce à des intérêts élevés, le roi perdait son crédit, car on commençait à prévoir qu'il ne pourrait jamais payer des intérêts qui se montaient en réalité à 18 %. Provisoirement, la situation était avantageuse pour ceux qui avaient des dépôts productifs d'intérêts dans les banques lyonnaises, et parmi lesquels se trouvaient des « princes et seigneuries », cantons suisses, princes allemands et même (effet de la politique orientale de Henri II), pachas et marchands turcs « sous le nom de leurs facteurs ».

Bodin sait très bien que cette crise d'inflation est générale, que l'empereur emprunte à 10, à 12 %, se servant des nouveaux emprunts pour éteindre les vieilles dettes, que la reine d'Angleterre a emprunté en 1554 aux marchands allemands

(1) ANCEL, *Nonciatures*, p. 37.

(2) T. II, p. 304.